

## Vérification de l'outillage

La réglementation exige que les entreprises qui manipulent du fluide frigorigène (opérateur) disposent d'une Attestation De Capacité (ADC). Elles doivent, en particulier, disposer d'un minimum d'outillages, réglementés et soumis à un contrôle périodique (12 mois). Ce suivi régulier de l'outillage a pour but de garantir une bonne maîtrise des mouvements des fluides et d'en limiter les fuites.

**Afin de répondre aux exigences réglementaires ou qualitatives (ISO) demandées par certains exploitants, ADC Assistance vous accompagne.**

Nos vérifications sont confiées à des prestataires certifiés afin de garantir une totale impartialité des contrôles et de leurs résultats.

**Un constat de vérification sur lequel figure le n° de serie, vous sera remis pour chaque vérification d'outillage.**

### OUTILLAGE CONCERNÉ :

- Détecteur de fuites
- Station de récupération
- Bypass
- Pompe à vide
- Balance de charge
- Thermomètre

## Mode d'emploi

- 1 **Prise en charge**  
Vous pouvez :  
→I contacter le N° direct ADC Assistance pour une prise en charge à distance ou  
→I apporter votre outillage directement à votre agence habituelle.

- 2 **Contrôle du matériel**  
Nous organisons le contrôle et/ou la mise en conformité de votre outillage auprès de nos laboratoires certifiés.

- 3 **Retour du matériel**  
**Outillage ADC conforme**   
Vous choisissez :  
→I le renvoi dans votre agence.  
→I le renvoi chez vous.

- 4 **Suivi du dossier**  
**Outillage ADC non conforme**   
Nous vous proposons :  
→I une offre de réparation du constructeur en vue de la mise en conformité  
  
→I une offre préférentielle pour l'achat d'un nouvel outillage en remplacement de votre équipement actuel «non conforme» (votre matériel non conforme vous sera renvoyé).

### PACK VÉRIF ESSENTIEL 3P

160,70 € HT

Décteur de fuite portatif  
Bypass <sup>(2)</sup>  
Balance de charge

**-15%<sup>(1)</sup>**

CODE : XFEC9010A

### PACK VÉRIF QUIETUDE 4P

214,20 € HT

Décteur de fuite portatif  
Bypass <sup>(2)</sup>  
Balance de charge  
Station de récupération

**-21%<sup>(1)</sup>**

CODE : XFEC9011A

### PACK VÉRIF SÉRÉNITÉ 6P

429,50 € HT

Décteur de fuite portatif  
Bypass <sup>(2)</sup>  
Balance de charge  
Station de récupération  
3 sondes thermomètre <sup>(3)</sup>  
Pompe à vide

**-16%<sup>(1)</sup>**

CODE : XFEC9012A

Prestation	Code	Prix net €
<b>VÉRIFICATION SEULE</b>		
Décteur de fuite portatif	XFEC1280B	79,00
Bypass <sup>(2)</sup> (3 pts par mano)	XFEC1210A	55,00
Sonde thermomètre <sup>(3)</sup> (3 pts de mesure)	XFEC1230A	55,00
Balance de charge (5 pts de mesure)	XFEC1200A	55,00
Station de récupération	XFEC1240A	81,00
Pompe à vide (1 pt au vide)	XFEC1220B	79,00

## Nos prestations unitaires

Prestation	Code	Prix net €
<b>VÉRIFICATION ET MAINTENANCE</b>		
Décteur de fuite XP1	XFEC1281A	205,00
Décteur de fuite ZX1	XFEC1282A	210,00
Décteur de fuite TEKMATE	XFEC1283A	205,00
Décteur de fuite DETECT SELECT	XFEC1284A	280,00
Décteur de fuite LEAK SEEKER	XFEC1292A	145,00
Décteur de fuite STARTECK	XFEC1295A	160,70
Décteur de fuite TRU POINT	XFEC1296A	199,50
Décteur de fuite INFORMANT 2	XFEC1297A	220,50
Décteur de fuite INFORMANT 2 DUO	XFEC1298A	281,40
Décteur de fuite testo 316-4	XFEC1293A	430,00
<b>VÉRIFICATION, MAINTENANCE ET ÉTALONNAGE</b>		
Balance de charge (5 pts de mesure)	XFEC1201A	156,50
Balance de charge (3 pts de mesure)	XFEC1201B	78,00
By-Pass <sup>(2)</sup>	XFEC1211A	78,00
<b>ÉTALONNAGE DES ANALYSEURS DE COMBUSTION</b>		
Analyseur	XWEC0039A	Sur devis
<b>VÉRIFICATION DES DÉTECTEURS DE GAZ PERSONNELS</b>		
Décteur CO <sub>2</sub> , CO, NH <sub>3</sub>	XFEC1289A	94,50
<b>VÉRIFICATION DES PINCES À SERTIR</b>		
Pince KLAUKE	XFEC1203A	139,70

Consultez en détail les prestations dans notre catalogue 100% Génie Climatique, chapitre Outillage.  
**Catalogue en ligne sur delclim.com**

(1) Économies réalisées par rapport à l'achat des prestations unitaires hors Pack. (2) Modèles mécaniques ou électroniques, hors sondes de température éventuelles. (3) Prestation pour une seule sonde de thermomètre. Pour les thermomètres composés de plusieurs sondes, adapter le nombre de prestations au nombre de sondes.

## CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

L'Arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R. 543-99 du code de l'environnement prévoit que l'opérateur doit justifier détenir un outillage approprié aux opérations réalisées et aux équipements sur lesquels il intervient.

## Service personnalisé

Nous nous occupons de tout, de votre premier appel, à la remise d'un matériel conforme et livré avec son constat de vérification.

Nous vous apportons un support technique, une réponse logistique, un respect des engagements de qualité, de compétitivité et de délai.



**CONTACTEZ-NOUS**  
**04 72 48 62 08**

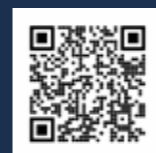
## Matériel de courtoisie

Une vérification d'outillage  
ou mise en réparation imprévue ?  
Nous mettons à votre disposition un matériel de  
courtoisie afin que votre activité ne soit pas  
perturbée !

**01** Vous récupérez votre outillage de courtoisie directement dans vos agences.

**02** ADC Assistance vous rappelle dès que le contrôle ou la réparation de votre outillage est terminé.

**03** Vous rapportez votre matériel de courtoisie et vous récupérez votre outillage opérationnel.



Prix unique\*

**23,10 € HT**

\* Prix valable pour toute la durée de la vérification ou de la réparation de votre outillage. Prix unitaire pour le prêt d'un outil de courtoisie

### Téléphone

04 72 48 62 08

### E-mail

delclim.services@delclim.com

### Web

<https://delclim.com/Services/Verification-d-outillage/>



DELCLIM

12, rue des Frères Lumière - CS20013  
69720 Saint Bonnet de Mure



**Matériel**  
**100% conforme !**



TARIFS 2024